

Fribourg, le 30 juin 2014

Réponse du PSF à la consultation :

Loi concernant l'exécution de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillites (LELP)

Madame Vez,

Le Parti Socialiste Fribourgeois a l'avantage de vous transmettre sa réponse quant à l'objet cité en titre.

Le PSF a pris connaissance avec intérêt de cet avant-projet de modification de cette LELP et salue cette démarche constructive.

En fait, il s'agit d'une mise à jour, la loi actuelle concernant l'exécution de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LELP) datant de 1891. Sa révision totale se justifie pour l'épurer de règles devenues désuètes (en particulier, les art. 35 à 47 LELP), pour y introduire des dispositions nouvelles nécessaires au bon fonctionnement des offices des poursuites et de l'Office cantonal des faillites et pour en revoir et simplifier la structure.

Il s'agit principalement de règles techniques et juridiques qui visent le bon fonctionnement des autorités concernées et qui n'appellent en soi pas de remarques particulières, sous réserve de points qui auraient échappé au PSF et qui seraient relevés par les personnes et/ou autorités directement concernés.

Sur les deux points principaux, le PSF partage l'avis du CE:

D'abord le PSF soutient l'avant-projet qui réintroduit une exigence de formation pour les préposés, lequel-le-s doivent être porteurs d'un titre universitaire (p.ex. en droit, en sciences économiques ou en sciences sociales) ou alors bénéficier d'une formation jugée équivalente, soit en particulier le brevet fédéral de capacité d'expert en poursuites et d'expert en faillites, valable dans toute la Suisse.

Ensuite, les questions de surveillance et de responsabilité paraissent aussi être traitées d'une manière adéquate dans cet avant-projet, et actualisées selon les normes actuellement en vigueur.

Le PSF va dès lors entrer en matière sur ce projet de loi et formulera ses éventuelles autres remarques lors du travail en commission.

Rédaction : Pierre Mauron, Député

Pour le PSF: Xavier Ganioz, Vice-président